

Surveillance chikungunya/dengue/Zika/West-Nile

Date de publication : 17 octobre 2024

OCCITANIE

Faits marquants

Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne, en lien avec les ARS concernées, **la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika en France hexagonale.**

En Occitanie, du 1er mai au 15 octobre 2024, **142 cas importés de dengue et 1 cas importé de chikungunya** ont été identifiés. **Cinq cas autochtones de dengue** ont également été identifiés : **3 dans l'Hérault** (dont 1 nouveau cas à Vendargues) **et 2 dans les Pyrénées-Orientales** (avec contamination possible en Lozère).

Afin de limiter le risque de transmission autochtone, 190 prospections entomologiques et 171 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés dans l'entourage des cas.

Trois foyers de dengue autochtone en Occitanie :

- **2 cas de DENV-1 dans l'Hérault** résidant à **Vendargues** (date de début des signes (DDS) au 08/09 et 09/09).

- **1 cas dans l'Hérault** résidant à **Montpellier** (sérotypage non déterminé) avec contamination possible sur la commune de **Pérois** (DDS le 17/06) ; en l'absence de nouveau cas pendant 45 jours, l'épisode est clôturé.

- **2 cas intrafamiliaux dans les Pyrénées-Orientales** (sérotypage non déterminé) résidant sur la commune de **Baho avec contamination possible à Florac en Lozère** (DDS les 16/07 et 19/07) ; en l'absence de nouveau cas pendant 45 jours, l'épisode est clôturé.

Le cas autochtone de dengue dans le Gard résidant à Aimargues signalé dans un précédent PE a été invalidé suite aux analyses complémentaires réalisées par le Centre National des Arbovirus.

Dix cas autochtones d'infection à West Nile Virus (WNV) ont également été identifiés **en Occitanie** : **8 dans l'Hérault dont 1 forme neuro-invasive (2 à Montpellier, 1 à Teyran, 1 à Vendargues, 2 à Restinclières, 1 à Baillargues et 1 à Lattes)**, ainsi que **2 dans le Gard à Vauvert.**

Les **mesures de gestion adaptées** à chaque situation ont été mises en place : actions de lutte anti-vectorielles, recherche active de cas, communiqués de presse ARS, sensibilisation des professionnels de santé et riverains concernés, sécurisation des dons du sang et de greffe.

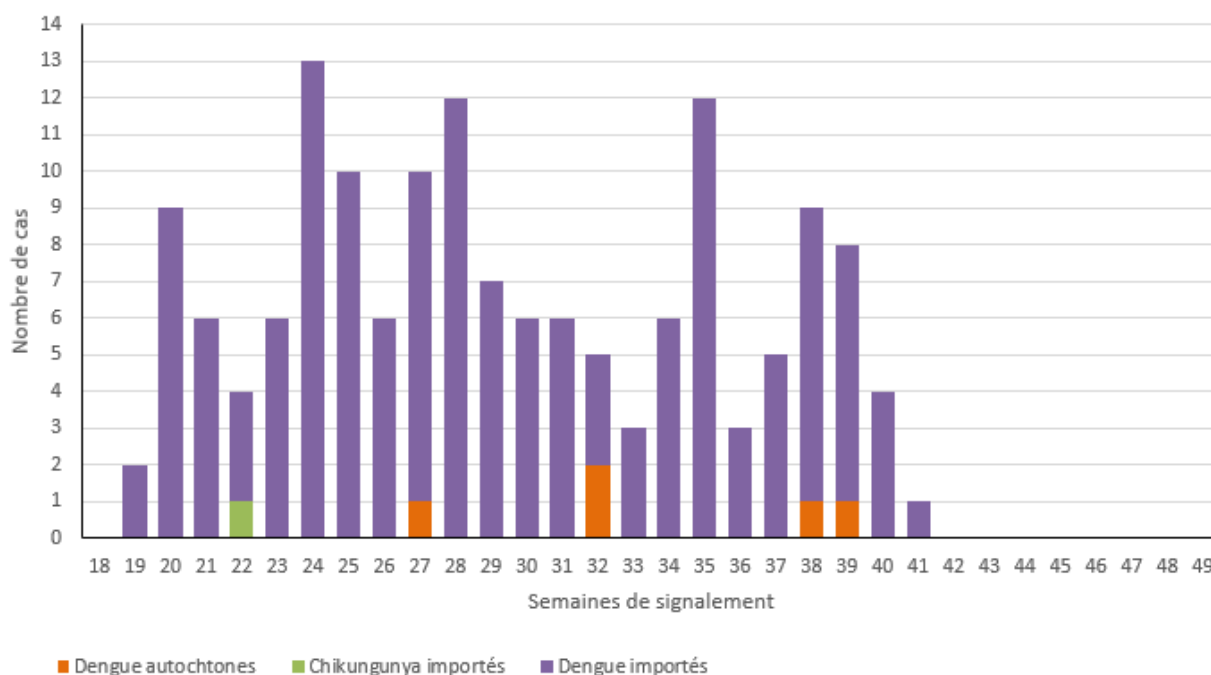
Dans les autres régions, 7 épisodes de transmission autochtone de dengue ont été identifiés pour un total de 75 cas : 6 foyers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (17 cas dans les Alpes-Maritimes, 18 cas dans le Vaucluse et 38 cas dans le Var) **et 1 foyer en région Auvergne-Rhône-Alpes** (2 cas dans la Drôme). **Un cas autochtone de chikungunya** a également été identifié **en Ile-de-France.** [*Pour en savoir plus*](#)

Une circulation active du WNV a également été identifiée dans le Var avec une vingtaine de cas humains documentés. [*Pour en savoir plus*](#)

Tableau 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie et actions de lutte anti-vectorielle (LAV) réalisées du 1^{er} mai au 15 octobre 2024

Département	Données Voozarbo ^(*)						Données SI-LAV ^(*)	
	Cas importés			Cas autochtones			Nb de prospections effectuées	Nb de traitements adulticides
	Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika		
9 Ariège	4	-	-	-	-	-	3	3
11 Aude	2	-	-	-	-	-	8	5
12 Aveyron	2	-	-	-	-	-	4	2
30 Gard	12	-	-	-	-	-	13	16
31 Haute-Garonne	57	1	-	-	-	-	71	67
32 Gers	1	-	-	-	-	-	-	-
34 Hérault	46	-	-	3	-	-	64	54
46 Lot	2	-	-	-	-	-	4	4
48 Lozère	-	-	-	-	-	-	1	1
65 Hautes-Pyrénées	1	-	-	-	-	-	3	1
66 Pyrénées-Orientales	5	-	-	2	-	-	6	6
81 Tarn	6	-	-	-	-	-	9	9
82 Tarn-et-Garonne	4	-	-	-	-	-	4	3
Total Occitanie	142	1	0	5	0	0	190	171

^(*) Les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV réalisés autour de ces cas, par département (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements).

Figure 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie, par semaine de signalement, du 1^{er} mai au 15 octobre 2024

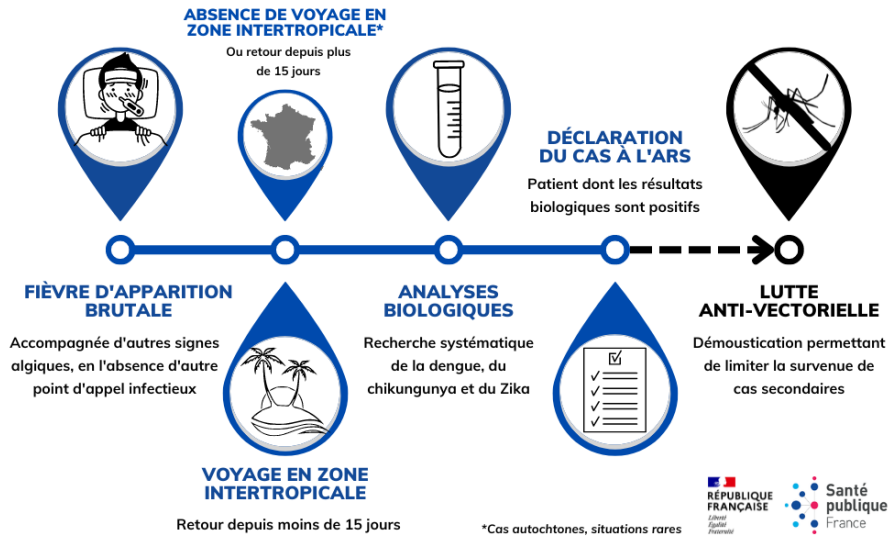
Source : Voozarbo, Santé publique France

Dispositif de surveillance renforcée en France hexagonale

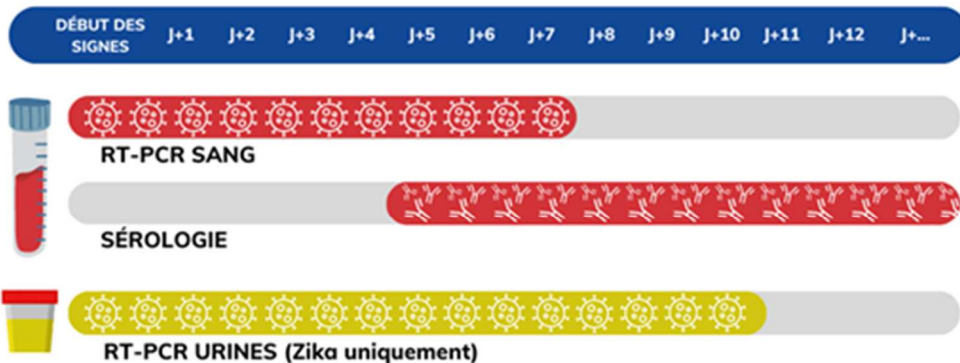
Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des **maladies transmises par le « moustique tigre »**, présent sur le territoire hexagonal et actif **entre les mois de mai et de novembre**. Au cours de cette période, **des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas** pour limiter le risque de transmission autochtone. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Professionnels de santé, pensez au diagnostic et au signalement précoce des cas à l'ARS !

Identification et objectifs du signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika



Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques



PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX



 Tél : 0800 301 301
 Fax : 05 34 30 25 86
 Mél : ars-oc-alerte@ars.sante.fr


ARS Occitanie - CVAGS
 Site de Toulouse
 10 chemin du Raisin
 31050 Toulouse Cedex 9



Pour en savoir plus :

[Dossier thématique sur le site de l'ARS Occitanie](#)

[Données de surveillance renforcée en France métropolitaine](#)

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-vigilance-renforcee-en-occitanie>

Partenaires de la surveillance

- ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly, délégué régional de Santé publique France Occitanie

Équipe chargée de la surveillance des arboviroses

Amandine Cochet

Anne Guinard

Nicolas Barbier

Théo Pechrikian

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Occitanie. 17 octobre 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 4 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 17 octobre 2024

Contact : occitanie@santepubliquefrance.fr / 05 34 30 26 35